

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE JUIN 2024 – N° 119



ÉDITO DU MAIRE - « Un peu de civisme »

Voici la définition de trottoir : « *partie latérale d'une rue, surélevée par rapport à la chaussée, réservée à la circulation des piétons* »

Alors pourquoi, dans notre village de montagne, le piéton (marcheur et randonneur) se trouve-t-il encore trop souvent confronté à la présence de voitures, motos, chevalets publicitaires, branches d'arbres ou de haies séparatives qui entravent sa marche ? De plus, notre piéton n'est plus en sécurité, car il voit arriver sur lui, à une vitesse folle, des VTT, VAE ou rollers qui n'ont pas leur place sur les trottoirs. Un peu de civisme, car notre piéton peut être un enfant, une personne âgée, une personne à mobilité réduite et il doit se sentir protégé sur son trottoir. Merci pour lui !

VIE TOURISTIQUE & ASSOCIATIVE

OFFICE DE TOURISME

Pendant la fermeture de l'office de tourisme (du 25 mai au 13 juin) les réservations des cours de tennis seront possibles en appelant le : 04 50 02 24 04. Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet : www.saintjeandesixt.com

DES NOUVELLES DU CLUB DE L'AMITIÉ

Point de retraite pour notre club : ce 16 mai, nous étions quelques bénévoles dans la salle paroissiale transformée en atelier de couture. Il s'agissait de participer au spectacle des enfants pour la commémoration des 80 ans des Glières. Dans une ambiance chaleureuse, les machines à coudre ont retrouvé leur jeunesse à faire écharpes et parachutes aux couleurs de la France.

Le 13 juin, Denise et Gérard, à l'aide de films nous inviteront à nous remémorer quelques souvenirs : cela présage quelques moments d'émotion. Le 27 juin, nous nous laisserons guider par Lucy, Marie-Bernadette et Claude, qui nous emmèneront sur les chemins de Compostelle.

Actuellement nous étudions diverses propositions pour organiser le 4 juillet un beau voyage, reprenez votre date... Le 14 juillet et 14 août, nous serons présents sur les vide-greniers organisés par l'office de tourisme. Alors, si vous vous séparer de certains objets, nous les acceptons. Merci d'avance.

TENNIS CLUB

Le tennis club a organisé le 14 mai dernier une assemblée générale extraordinaire actant la démission de son président (qui s'absente de la région de nombreux mois). En dehors du comité de gestion se résumant à cinq membres, seules trois personnes étaient présentes !! Nous comptons pourtant près de soixante enfants et une vingtaine d'adultes adhérents à l'association... Pourtant, le club a grand besoin de personnes voulant s'impliquer dans la vie de l'association, d'autant plus à l'heure du départ de Chloé, la professeure de tennis depuis 2020, dont il faudra trouver le remplaçant pour septembre prochain. Il en va de la survie de son école de tennis et, à terme, du club même de Saint-Jean-de-Sixt. Alors, n'hésitez plus à contacter les membres du bureau pour vous investir : Fred Bastard au 06 16 69 20 06, Benoit Arnaud 06 20 56 28 71 ou Chloé Dufour 06 37 36 82 85, que vous pouvez également trouver sur les courts de tennis.

FÊTE DE LA ST JEAN – SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 juin 2024

Rendez-vous sur Le Crêt pour une soirée musicale, petite bouffe et feu d'artifice le samedi soir dès 19 h.

Dimanche matin : messe sous chapiteau, apéritif en musique, repas, animations et fête foraine toute la journée.

VIE MUNICIPALE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Cette année, le marché hebdomadaire aura lieu sur la place de l'Ancienne Ecole, dès le dimanche 16 juin et ce jusqu'au dimanche 15 septembre 2024.

ATELIER ÉQUILIBRE

Toujours en partenariat avec « la Plateforme de Prévention des Chutes », la commune renouvelle pour la troisième année la mise en place des ateliers équilibre pour les seniors. Prévenir et diminuer le risque de chuter grâce à un programme spécifique favorisant l'entretien et l'amélioration de l'équilibre et l'envie de bouger, tel est l'objectif des ateliers équilibre. Ceux-ci se dérouleront tous les mercredis après-midi de mi-septembre 2024 à juin 2025 (hors vacances scolaires), soit 31 séances. Ces séances sont proposées gratuitement et peuvent accueillir 14 personnes au maximum. Renseignements et inscriptions au 04 56 49 77 84.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Rendez-vous **dimanche 9 juin 2024, de 8 h à 18 h, sans interruption**, à l'école primaire, pour participer au vote de nos représentants au Parlement Européen.

Vous devez obligatoirement vous munir d'un titre d'identité (carte d'identité, passeport...) accompagné de votre carte d'électeur pour pouvoir voter.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

CRITERIUM DU DAUPHINÉ : la course cycliste « Critérium du Dauphiné » aura lieu le dimanche 9 juin 2024, (le même jour que les élections européennes). Vous pourrez encourager les coureurs qui traverseront notre village dans le sens Thônes direction Glières-Val-de-Borne aux alentours de midi. Ces routes départementales seront donc coupées à toute circulation entre 11 h et 13 h. Des panneaux d'informations seront posés aux endroits stratégiques une semaine avant la manifestation.

ARAVIS TRAIL : le samedi matin 22 juin 2024 des coureurs utiliseront le sentier du Suet.

BELIER VTT : les 15 et 16 juin 2024, des cyclistes VTT eux parcoureront les chemins dans le secteur du Danay.

PROJET DE VÉGÉTALISATION DES COURS DE L'ÉCOLE

Que vous soyez parent, grand-parent, artisan ou habitant de la commune, vous pouvez tous nous aider à faire de ce projet une réussite : il s'agit de créer une cour du vivant, en utilisant des matériaux locaux et le réemploi pour un projet durable et respectueux de l'environnement. L'objectif est de travailler main dans la main avec tous les acteurs du village, pour embellir la cour de nos petits St Jeandins... Si vous êtes intéressés par ce projet, rejoignez-nous le lundi 3 juin à 18 h à l'école de Saint-Jean-de-Sixt. Plus de vie à l'école, faire avec le vivant et ensemble

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le civisme est le premier des gestes de bon sens entre citoyens pour garantir le bien-être de chacun. Pour la tranquillité de tous, voici quelques règles à respecter.

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) doivent être effectués aux horaires suivants, et uniquement ceux-là :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne (claquements de porte, cris...) ou par l'intermédiaire d'objets bruyants (TV, chaîne hi-fi, équipement de ventilation...) ou d'animaux qu'ils possèdent, s'ils durent longtemps, s'ils sont trop forts ou se répètent fréquemment, constituent une infraction et sont passibles d'une contravention de 3ème classe.

TRAVAUX EN COURS

Dans les semaines à venir, et avant l'été, plusieurs chantiers sur la commune sont susceptibles de générer quelques perturbations de circulation :

- **Mise en place de feux tricolores** : à compter du 27 mai et pour une durée estimée à un mois, le carrefour entre la route de La Clusaz (RD n°909), la route du Danay et le chemin des Sixt sera en chantier pour permettre l'installation de feux tricolores. Pendant les travaux, la route principale (RD n°909) sera équipée de feux de chantier mais pas les axes perpendiculaires, ceci afin de limiter l'impact sur la circulation. Nous appelons à une grande prudence aux abords de ce chantier.
- **Rénovation des réseaux de la route du Crêt** : du 10 au 28 juin, une partie de la route du Crêt (entre le Bisolet et le camping) sera en travaux pour permettre la rénovation des réseaux. Un alternat de circulation sera mis en place mais la route du Crêt restera ouverte durant la période. Une seconde phase de travaux se déroulera à l'automne et donnera lieu, prochainement, à une réunion d'information auprès des riverains concernés.